

COMMUNE DE ST MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22 - Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 26/09/2019

Reçu en préfecture le 26/09/2019

Affiché le

ID : 035-213502909-20190920-D_20190920_05-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2019

Date de convocation : 10 septembre 2019

Conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mil dix-neuf, le dix septembre, à vingt heures trente-cinq minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE MÉTAYER, Maire.

Étaient présents : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.

Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, M. Pierre BASTARDIE, M. Fabien ZETTEL, Mme Sonia HUBY, M. Hervé DREUSLIN.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Absents : M. Bernard DAUGAN, M. M. Bruno LESAIGE, M. Aurélien GENAITAY et Mme Erell LISSILLOUR.

Procuration : Bernard DAUGAN à Joël LORAND et Hervé DREUSLIN à Sonia HUBY.

Secrétaire de séance : Mme Brigitte PIERRARD.

2019-09-20/05 – ALSH IFFENDIC : AVENANT À LA CONVENTION

Monsieur le Maire présente la proposition de la commune d'Iffendic concernant l'avenant à la convention de participation financière aux frais de fonctionnement de l'accueil des loisirs et du restaurant municipal dans le cadre de l'accueil de loisirs de la commune d'Iffendic.

L'avenant proposé a pour but de prolonger la convention initiale qui prendra fin le 2 novembre 2019. La commune d'Iffendic propose de proroger à titre exceptionnel cette convention jusqu'au 3 juillet 2020 (date correspondant à la fin de l'année scolaire 2019-2020) . Une nouvelle convention pourra être mis en place si nécessaire après les échéances municipales de mars 2020.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- APPROUVE l'avenant à la convention de participation financière ALSH d'Iffendic
- AUTORISE le maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire pour son exécution.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles Le Métayer

